

Règlement : LIGUE DOUBLETTE AVEC HANDICAP 2018-2019

Article 1 :

Le **Chorus Bowling Club** organise les lundis (voir calendrier ci-joint), sa ligue doublette avec handicap sur 5 lignes. Cette compétition est ouverte à tous les licenciés en règle avec la F.F.B.S.Q.
Le handicap, calculé individuellement et arrondi à l'entier inférieur, sera de **70 %** de la différence de la moyenne. 220, **limité. 70**. Cette moyenne sera celle relevée dans la colonne **Moy** du dernier listing applicable au premier jour de la ligue. Les règlements fédéraux en vigueur sont applicables durant la totalité du tournoi. Tout litige sera tranché par l'arbitre ou le directeur de la compétition.

Article 2 :

Ce tournoi est ouvert aux 12 premières doublettes inscrites.
Le droit d'engagement est de **25,00 € par joueur (50,00€/équipe) pour l'année** puis le règlement de 5 x 2,90€ (parties) au chorus bowling lors de chaque journée.
Toute inscription devra être accompagnée de son engagement, libellé à l'ordre du **Chorus Bowling Club**, et devra être acquitté au chorus bowling club avant la 1ère journée de ligue, soit le lundi 24 Septembre 2018.
Le responsable de la compétition sera Monsieur Arnaud THIOLENT.

Article 3 :

Règlement :

Chaque doublette effectuera 10 lignes (5 lignesx2). Au terme de celle-ci un classement sera établi à chaque fin de journée. Les points seront cumulés à chaque rencontre.

Les éventuelles égalités seront départagées selon les critères suivants : Le meilleur total scratch.

Les points de chaque journée seront attribués de la façon suivante :

1ère-12pts, 2ème-11pts, 3ème-10pts, 4ème-9pts, 5ème-8pts, 6ème-7pts, 7ème-6pts, 8ème-5pts, 9ème-4pts, 10ème-3pts, 11ème-2pts, 12ème-1pt.

Une bonification d'un point sera attribués à chaque ligne équipe totalisant un minimum de 460 quilles handicap. En cas d'absence de l'équipe, celle-ci ne marquera pas de points. Pas reports de match possible, le score aveugle sera de 170 quilles.

Déroulement : La ligue se déroulera sur 10 journées, suivant calendrier ci-dessous, début des boules d'essais 20h00, présence joueur 15 minutes avant le début des échauffements.

Lundi 24 Septembre 2018, l'huilage CROWN JEWEL (41 pieds challenge)

Lundi 15 Octobre 2018, l'huilage CROWN JEWEL (41 pieds challenge)

Lundi 19 Novembre 2018, l'huilage CROWN JEWEL (41 pieds challenge)

Lundi 17 Decembre 2018, l'huilage CROWN JEWEL (41 pieds challenge)

Lundi 21 Janvier 2019, l'huilage CROWN JEWEL (41 pieds challenge)

Lundi 25 Février 2019, l'huilage CROWN JEWEL (41 pieds challenge)

Lundi 18 Mars 2019, l'huilage CROWN JEWEL (41 pieds challenge)

Lundi 29 Avril 2019, l'huilage CROWN JEWEL (41 pieds challenge)

Lundi 20 Mai 2019, l'huilage CROWN JEWEL (41 pieds challenge)

Lundi 17 Juin 2019, l'huilage CROWN JEWEL (41 pieds challenge)

A la fin de la dernière journée, la remise des récompenses et le verre de l'amitié clôturera la ligue doublette du lundi.

Article 4 : Récompense

Equipe: Le 1ère place medaille + corbeille de saison,
Le 2ème place medaille + corbeille de saison,
Le 3ème place medaille + corbeille de saison,

Individuel : Meilleure série hdp, meilleure partie hdp - trophée. (50% des lignes effectuées),
Meilleure moy homme, meilleure moy femme - trophée. (50% des lignes effectuées).
Pas de cumul pour les récompenses : meilleure série/meilleure partie/meilleure moyenne.

Article 5 : Bilan Financier et Indemnités :

Le prévisionnel est calculé sur la base de 12 doublettes inscrites, les récompenses seront réajustées par rapport au nombre d'équipes inscrites et communiquées aux joueurs lors de la 3ème journée.

| | | | | | |
|------------------------|-----------|-------------------|------------------------|---------|-------------------|
| Trophées : | 13 x 8 | = 104.00 € | Inscription : | 12 x 50 | = 600.00 € |
| Récompense : | 18 x 5.00 | = 90.00 € | | | |
| Indemnités : | | = 281.00 € | | | |
| Frais organisation | | = 125.00 € | | | |
| Total dépense : | | = 600.00 € | total recette : | | = 600.00 € |